

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 04088

Numéro SIREN : 411 105 117

Nom ou dénomination : 123billets

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2018 sous le numéro de dépôt 25116

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 11-04-2018

N° DE DEPOT : 025116

N° GESTION : 1997B04088

N° SIREN : 411105117

DENOMINATION : 123billets

ADRESSE : 68 rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris

MILLESIME : 2017



**123billets**

Exercice clos le 31 décembre 2017

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



Ernst & Young et Autres  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense Cedex

TÉL. : +33 (0) 1 46 93 60 00  
www.ey.com/fr

## 123billets

Exercice clos le 31 décembre 2017

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 123billets,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 123billets relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 mars 2018

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Sébastien Huet

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 184		8 184	8 184
Fonds commercial	2 001		2 001	2 001
Autres immobilisations incorporelles	5 924	5 924		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	1 083	45	1 039	
Autres immobilisations corporelles	47 824	34 767	13 057	7 156
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 276		22 276	58 007
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>87 292</b>	<b>40 736</b>	<b>46 566</b>	<b>75 348</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				1 994
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	882 885	75 162	807 723	520 769
Autres créances	18 234 651		18 234 651	17 105 314
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	29 471		29 471	59 844
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	12 527		12 527	8 735
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>19 159 634</b>	<b>75 162</b>	<b>19 084 372</b>	<b>17 696 656</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaier				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 246 826</b>	<b>115 898</b>	<b>19 130 928</b>	<b>17 772 005</b>

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel ( dont versé : 35 000 )	35 000	35 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	3 500	3 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )	122	122
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	80 430	80 430
Report é nouveau	6 937 542	8 052 715
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>2 975 446</b>	<b>2 884 827</b>
Subventions d'investissement	62 389	99 389
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>10 094 430</b>	<b>9 155 984</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	30 000	
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>30 000</b>	
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80 784	131 782
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 517 339	7 127 101
Dettes fiscales et sociales	941 728	632 324
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	368 237	651 459
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	98 409	73 354
<b>DETTES</b>	<b>9 006 498</b>	<b>8 616 021</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 130 928</b>	<b>17 772 005</b>

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	65 389 768		65 389 768	64 621 974
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>65 389 768</b>		<b>65 389 768</b>	<b>64 621 974</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			37 000	452 611
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			270 144	124 439
Autres produits			10	2 349
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>66 698 922</b>	<b>65 201 373</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			57 760 947	57 589 000
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 592 352	1 644 894
Impôts, taxes et versements assimilés			218 900	204 350
Salaires et traitements			889 451	738 062
Charges sociales			361 578	300 514
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 971	3 226
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			14 766	164 620
Dotations aux provisions			280 000	
Autres charges			226 022	196 790
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>81 368 986</b>	<b>60 841 456</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>4 329 934</b>	<b>4 359 917</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			140 133	112 452
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				7
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>140 133</b>	<b>112 460</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés			2	45
Différences négatives de change			6	1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>8</b>	<b>46</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>140 125</b>	<b>112 414</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>4 470 059</b>	<b>4 472 330</b>

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	63	13 799
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	633	3 692
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
	<b>696</b>	<b>17 491</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
	<b>-696</b>	<b>-17 491</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 493 916	1 570 013
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
	<b>65 837 056</b>	<b>65 313 632</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		
	<b>62 861 609</b>	<b>62 429 006</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>		
	<b>2 975 446</b>	<b>2 884 827</b>

## REGLES ET METHODES COMPTABLES en application du code de commerce - art. 9, 11 et 7, 21, 24.

- 1 - Les états de synthèse de notre Société pour 2017 ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du règlement ANC n° 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général 1982 dans le respect des textes légaux en vigueur.
- 2 - Les comptes ont été élaborés dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices et en présupposant de la continuité de l'Exploitation, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- 3 - Les créances sont comptabilisées à leur valeur d'origine. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- 4 - Les fonds de commerces sont évalués à leur coût historique d'acquisition ou leur valeur d'apport, et ils font l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'usage pour le groupe devient inférieure à leur valeur d'évaluation.
- 5 - Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût historique d'acquisition ou leur valeur d'apport, et ils font le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction de la situation nette de chaque filiale.
- 6 - Honoraires des commissaires aux comptes ( Décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008 ) : L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société Lagardère SCA.
- 7 - Engagements de retraite : Les engagements de retraite n'ont pas été provisionnés conformément à l'option prévue par la loi. Cependant, le montant des engagements actuariels correspondants à ces indemnités, évalués sur la base des droits acquis à la fin de l'exercice, ressort à 70 985 €.
- 8 - Droit individuel à la formation : Le compte personnel de formation (CPF) remplace depuis le 1 er Janvier 2015 le droit individuel à la formation (DIF). Les salariés ne perdent pas leurs heures qu'ils pourront mobiliser jusqu'au 31 décembre 2020.
- 9 - Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune nouvelle convention avec les parties liées au sens de l'article R.123-198 du code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché. Les transferts de provisions sont pris en compte dans la colonne "reprises".
- 10 - Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation; de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. Pour 2017, le taux du crédit d'impôt équivaut à 6 % de la masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC. Plusieurs schémas d'écritures comptables peuvent être utilisés mais 123BILLETS a opté pour la comptabilisation en diminution des charges du personnel.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	16 110		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			1 083
Install. techniques, matériel et outillage ind.			8 377
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	40 224		1 084
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>40 224</b>		<b>10 544</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			106
Prêts et autres immobilisations financières	58 007		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>58 007</b>		<b>106</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>114 341</b>		<b>10 650</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			16 110	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions; installations générales, agenc.				1 083
Installations techn., matériel et outillages ind.				8 377
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 881		39 447
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>1 881</b>	<b>48 907</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		35 837	22 276	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>35 837</b>	<b>22 276</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>37 698</b>	<b>87 292</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	5 924			5 924
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		45		45
Installations générales, agenc. et aménag. divers		376		376
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 068	2 550	1 227	34 391
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>33 068</b>	<b>2 971</b>	<b>1 227</b>	<b>34 812</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>38 992</b>	<b>2 971</b>	<b>1 227</b>	<b>40 736</b>

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
<b>FRAIS ETBL</b>							
<b>AUT. INC.</b>							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- Installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							

CORPOREL.			
Acquis, titre			
<b>TOTAL</b>			

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## ETAT DES AMORTISSEMENTS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### *IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES*

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.  
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E= exceptionnel) :

### PRINCIPALES CADENCES D'AMORTISSEMENTS

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	durée
Logiciels	100 %	L 1
Matériel de Bureau et informatique	33,33 %	L 3
Mobilier	10 %	L 10

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice	
Provisions gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions, obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.					
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		280 000	250 000	30 000	
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>		<b>280 000</b>	<b>250 000</b>	<b>30 000</b>	
Dépréciations immobilisations incorporelles					
Dépréciations immobilisations corporelles					
Dépréciations titres mis en équivalence					
Dépréciations titres de participation					
Dépréciations autres immobilis. financières					
Dépréciations stocks et en cours					
Dépréciations comptes clients	80 369	14 766	19 973	75 162	
Autres dépréciations					
<b>DEPRECIATIONS</b>		<b>80 369</b>	<b>14 766</b>	<b>19 973</b>	<b>75 162</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>80 369</b>	<b>294 766</b>	<b>269 973</b>	<b>105 162</b>
Dotations et reprises d'exploitation		294 766	269 973		
Dotations et reprises financières					
Dotations et reprises exceptionnelles					
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice					

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			22 276
Autres immobilisations financières	22 276		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	882 885	882 885	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	357	357	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	16 530	16 530	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	256 830	256 830	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	90 030	90 030	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	17 735 000	17 735 000	
Débiteurs divers	135 903	135 903	
Charges constatées d'avance	12 527	12 527	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 152 339</b>	<b>19 130 063</b>	<b>22 276</b>

Montant des prêts accordés en cours d'exercice  
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice  
Prêts et avances consentis aux associés

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'1 an,-5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	80 784	80 784		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 517 339	7 517 339		
Personnel et comptes rattachés	125 187	125 187		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	211 682	211 682		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	497 660	497 660		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	107 199	107 199		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	156 407	156 407		
Autres dettes	211 830	211 830		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	98 409	98 409		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 006 498</b>	<b>9 006 498</b>		

Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exercice  
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Libellé	31/12/2017
<b>CHARGES A PAYER</b>	
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>	
FOUR.FNP FRANCE (10.6% /REGIE)	7 221 061,67
FOUR.FACT N/PARVENUE INVOICE	79 769,49
FOUR.FACT N/PARVENUE ACHAT-PRO	12 720,00
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>	<b>7 313 551,16</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	
RRR A ACCORDER &AVOIRS A ETABLIR	167 426,28
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>	<b>167 426,28</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	
DETTES PROV. P/CONGES PAYES	54 416,81
AUTRES CHARGES A PAYER	70 771,00
ORGANIS.SOCIAUX CHARGES A PAYER	31 224,20
CONT.SOCIALE SOLID. (ORGANIC)	73 935,00
PROV.CHGES SOC. CP SALARIES	24 282,28
ETAT CHARGES A PAYER	92 361,00
TAXE D'APPRENTISSAGE	6 477,08
TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE	9 371,30
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>361 827,67</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>	<b>7 642 804,09</b>

Libellé	31/12/2017
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>	
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	40 359,94
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>40 359,94</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>40 359,94</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>40 359,94</b>

# Charges et produits constatés d'avance

Libellé	31/12/2017
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 134,66
TICKETS RESTAURANT	10 392,00
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>12 526,66</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-88 409,47
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>-88 409,47</b>

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<hr/>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		72 271	
Autres créances		17 751 530	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
<hr/>			
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		52 149	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		156 407	
Autres dettes			

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
FONDS DE COMMERCE	2 001	ans
TOTAL	2 001	

## Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	500			70
Actions amorties				0,00
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				0,00
Actions préférentielles				0,00
Parts sociales				0,00
Certificats d'investissements				0,00

711 - 123BILLETS  
68r.CHAUSSEED'ANTIN  
75009 PARIS 9E

# Ventilation du chiffre d'affaires en K€

Déclaration au 31/12/2017

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016	%
PRESTATIONS DIVERSES	65 390		65 390	64 621	1,19 %
<b>TOTAL</b>	<b>65 390</b>		<b>65 390</b>	<b>64 621</b>	<b>1,19 %</b>

## Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Déclaration au 31/12/2017

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	4 470 059	1 494 152	2 975 907
Résultat exceptionnel à court terme	-696	-236	-460
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>4 469 363</b>	<b>1 493 916</b>	<b>2 975 447</b>

<b>Situation à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		9 155 984
Distributions sur résultats antérieurs		2 000 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		7 155 984
<b>Variations en cours d'exercice</b>		<b>En plus</b>
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement	37 000	
Variations des provisions réglementées		2 884 827
Autres variations		90 620
Résultat de l'exercice		
<b>SOLDE</b>		<b>2 938 447</b>
<b>Situation à la clôture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
Capitaux propres avant répartition		10 094 431





711 - 123BILLETS  
68r.CHAUSSEED'ANTIN  
75009 PARIS 9E

Identité des sociétés mères  
consolidant les comptes de la  
société

Déclaration au 31/12/2017

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
LAGARDERE 4 RUE DE PRESBOURG 75016 PARIS	SCA	799 913 045	100,00 %

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS  
DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 19 MARS 2018**

---

----- Début d'extrait -----

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique constatant que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se soldent par un résultat bénéficiaire d'un montant de 2 975 446 euros décide d'affecter le résultat net distribuable se soldant par :

- bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit..... 2 975 446 €
- augmenté du report à nouveau antérieur bénéficiaire de..... 6 937 542 €

un bénéfice distribuable de ..... 9 912 988 €

ainsi qu'il suit :

- versement d'un dividende unitaire de 18 000 € pour chacune des 500 actions composant le capital social, soit une somme globale de ..... 9 000 000 €,
- affectation du solde au report à nouveau, soit ..... 912 988 €.

Il sera payable au plus tard le 30 septembre 2018 par chèque ou virement bancaire.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 1 094 430 euros et restent supérieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les dividendes mis en distribution et les revenus distribués au titre des trois derniers exercices précédant l'exercice clos ont été les suivants :

Exercice	Dividende total versé	Dividende éligible à l'abattement	Dividende non éligible à l'abattement
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	2 000 000 €	0 €	2 000 000 €

----- Fin d'extrait -----

Certifié conforme  
Le Président  
Fabien SFEZ

